

Compte-rendu du Conseil Municipal du 14/06/2021

Le 14/06/2021 à 18 heures et 30 minutes, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de M. FILZ Roland, maire.

Présents :

Mme HALLEUR Cécile , Mme GUION Denise, Mme OTTOGALLI - GILLES Karine, Mme BALZ Noémie , M. FILZ Roland

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare ouverte la séance du Conseil municipal.

Secrétaire de séance : Mme GUION Denise

Le dernier compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Le maire soumet à l'approbation des conseillers le rajout de deux points à l'ordre du jour : le nouveau devis de l'entreprise Gencel pour la réfection de la salle René Barnier ainsi que le devis pour la refonte du site internet Gervanne-Sye. Les élus valident ces rajouts à l'ordre du jour.

1 - Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2022

A l'unanimité les élus décident de la mise en place de la nouvelle nomenclature comptable M 57. La principale modification concerne les imputations comptables qui seront plus détaillées.

2 - Remboursement d'un déplacement d'une élue

Afin de récupérer des cuves, des piquets et du grillage dans le cadre de l'opération de Biovallée « Sous les arbres rejoignons nous », Noémie Balz s'est rendue à Saillans et à Eurre avec son camion. Les élus à l'unanimité décident de procéder au défraiement kilométrique de Mme Balz. Le montant s'élève à 43,66 euros TTC.

3 - Remboursement de frais d'avance d'une élue

Mme Karine Ottogalli-Gilles a dû acheter personnellement une tôle inox pour la remise au propre de la cuisine de la salle René Barnier. L'entreprise n'acceptant pas le paiement par mandat administratif, la somme avancée s'élève à 228.53 euros TTC. A l'unanimité les élus décident de rembourser cette somme à Mme Ottogalli-Gilles.

4 - CCVD : projet de service mutualisé de confection des repas

Les élus remettent à plus tard leur décision relative à l'adhésion au service mutualisé de confection des repas de la CCVD. De plus amples informations sont attendues sur le projet de cuisine centrale élaboré par les communes de Piégros-la-Clastre, Mirabel et blacons et Aouste-sur-Sye.

5 - Salle René Barnier : avancement de la rénovation de la cuisine

- 1) La cuisine est peinte. La plaque de protection en inox va être posée prochainement.
- 2) La façade sera rénovée prochainement. L'entreprise Sylvain Gencel a réactualisé son devis pour projeter un enduit à la place de la peinture. Le devis passe de 11 132,40 euros TTC à 11 756,40 euros TTC. Ce projet est subventionné par le Département. Les travaux seront effectués courant septembre.

7-Site internet Gervanne-Sye

Lors du dernier conseil municipal, les élus avaient décidé de ne pas participer à la refonte du site envisagée par l'entente intercommunale. Après réflexion, il est préférable de participer financièrement à la refonte du site intercommunal étant donné l'absence de personnel qualifié. A l'unanimité, les élus acceptent le devis transmis par le webmaster qui s'élève à 1800 €. Ce montant sera réparti entre les différentes communes adhérentes.

6 - Suite Médiation terrasse sur domaine public

La commune a reçu en mairie un nouveau projet pour aménager différemment une terrasse occupant le domaine public. Cette nouvelle proposition sera présentée et discutée lors d'une réunion avec les riverains concernés.

7 - Nuisances sonores dans le village

Suite à nuisance en soirée, un arrêté sera effectué pour le terrain de boules. Le règlement de la salle des fêtes sera affiché dans la salle.

8 - Demandes d'urbanisme reçues

Etude du permis de construire déposé par M. Alain Barnier.

9 - Questions diverses

- Organisation pour l'arrosage des arbres : Noémie Balz est référente sur ce dossier.
- Le panneau réglementant le stationnement le long de la montée du col de Vérault sera changé. Un arrêté sera pris en ce sens.

Fin de la réunion à 20h45.

Prochaine réunion le 23 juillet 2021 à 19 heures.

Fait à EYGLUY-ESCOULIN le 15/06/2021

Le Maire,
Roland FILZ

